

LES  
NOMS DE RIVIÈRES

ET LA  
DÉCLINAISON FÉMININE D'ORIGINE  
GERMANIQUE

PAR  
A. THOMAS

---

Extrait de la *Romania*, XXII

---

PARIS  
1894

Document



0000005900893

## LES NOMS DE RIVIÈRES

### ET LA DÉCLINAISON FÉMININE D'ORIGINE GERMANIQUE<sup>1</sup>

Il y a longtemps que Jules Quicherat a fait remarquer<sup>2</sup> que certains noms de rivières, dont la forme latine appartient à la première déclinaison, présentent aujourd'hui en français une terminaison masculine en *-ain*, *-in*, *-ing*. M. Lindström a ajouté<sup>3</sup> quelques noms à ceux qu'avait signalés Quicherat, et il cite en tout six exemples de ce curieux phénomène; voici ces exemples par ordre alphabétique<sup>4</sup> :

Le *Loing*, affluent de la Seine (Yonne, Loiret, Seine-et-Marne), en latin *Lupa*;

Le *Mesvin*, affluent de l'Arroux (Saône-et-Loire), en latin *Magavera*;

---

1. Je n'ai pas à justifier ici la qualification que je donne à la déclinaison féminine en *-ain*, bien que l'origine germanique n'en soit pas reconnue par tous les philologues. M. Gaston Paris doit étudier la question dans un travail spécial, qui paraîtra dans un des plus prochains numéros de la *Romania*.

M. Longnon a bien voulu lire la première épreuve de cet article qui traite d'un sujet sur lequel, comme sur tout ce qui touche à la géographie historique, il avait réuni un important dossier de notes. En le remerciant de l'intérêt qu'il a témoigné à ce travail, je tiens à déclarer que je lui dois l'indication d'une trentaine de noms de rivière en *-ain* ou en *-an*, la connaissance des formes anciennes de quatre de ces noms (*Ingressin*, *Rhoïn*, *Ternin*, *Valouzan*), et différentes remarques de détail. M. Longnon a fait d'ailleurs sur ce sujet d'intéressantes observations, que les lecteurs de la *Romania* lui seraient certainement très reconnaissants de leur communiquer.

2. *De la formation française des anciens noms de lieu* (Paris, 1867), p. 82. Quicherat cite le *Formans*, le *Loing*, le *Morin* et le *Thérain*.

3. *Anmärkningar till de obetonade vokalernas bortfall i några nordfranska ortnamn* (Upsala, 1892), p. 13.

4. M. Lindström a laissé de côté le *Formans*, cité par Quicherat, dont nous parlerons plus loin.

Le *Morin*, nom de deux rivières, le Grand-*Morin* et le Petit-*Morin*, affluents de la Marne (Marne, Seine-et-Marne), en latin *Mucra*, *Mogra*;

L'*Ornain*, affluent de la Saulx (Meuse, Marne), en latin *Odorna*;

Le *Serain*, affluent de l'Yonne (Côte-d'Or, Yonne), en latin *Sedena*;

Le *Thérain*, affluent de l'Oise (Seine-Inférieure, Oise), en latin *Thara*.

Quicherat suppose que les noms français se sont formés par l'addition du suffixe *-inus* au nom primitif et représentent des types comme *Lupinus*, *Mucrinus*, etc., qu'on ne trouve pas dans les textes latins.

M. Lindström combat cette opinion en faisant remarquer que dans les documents les plus anciens les formes en langue vulgaire offrent la graphie *-ain* ou *-ein*, mais non *-in*. Pour le Serain, par exemple, on trouve *Seneim* en 1145, *Saneim* vers 1150, *Senain* en 1157, *Senein* en 1188, *Senayn* en 1297; il faut attendre jusqu'en 1485 pour avoir une forme en *-in*, *Cenin*<sup>1</sup>. Pour le Petit-*Morin*, on trouve *Moréin* en 1168, *Moreins* en 1209, *Morains* en 1227, *Morain* en 1252, *Mourein* en 1272: ce n'est qu'en 1278 qu'apparaît *Morin*<sup>2</sup>. Quant à l'explication destinée à remplacer celle de Quicherat, M. Lindström ne la donne pas péremptoirement: il en présente deux sur la même ligne en avouant qu'il n'a pas de raison pour choisir: le suffixe *-anus* ou un cas régime en *-ain*.

A notre avis, les noms *Loing*, *Mesorin*, etc., sont incontestablement des restes de l'ancienne déclinaison française et doivent être mis sur la même ligne que les deux débris conservés par la langue actuelle et souvent cités: *nonnain* et *putain*. Comme le rappelle M. Lindström, M. Longnon a indiqué que telle était sa manière

1. Je complète les exemples donnés par M. Lindström en puisant dans le *Dict. top. de l'Yonne* de Quantin, pour le Serain, et dans le *Dict. top. de la Marne* de M. Longnon, pour le Petit-Morin.

2. M. Lindström ajoute que la forme latine du nom de lieu *Pierremorains* (Marne) est *Petra Mucrane*: cette forme ne peut pas être prise en considération parce qu'elle n'est pas fournie par les textes; c'est une restitution philologique de M. Longnon (*Dict. top. de la Marne*, introd., p. XIII); les textes ne fournissent que *Petrus Morain* vers 1222 et *Pierremonein* en 1223.

de voir quand il a écrit dans son introduction au *Dict. top. de la Marne*, p. XIII : « Les villages de ... *Mœurs*, *Mucra* ou *Mocra*, *Morains*, *Mucra* ou *Mocra* (au cas oblique), étaient originellement désignés par les mêmes vocables que... le Grand-Morin, le Petit-Morin... Les vocables *Pierremorains*, *Petra Mucrane*, et *Vienne*, jadis *Viaisue*, *Vicus Axonae*, offrent des exemples de la combinaison d'un nom de rivière, le Petit-Morin et l'Aisne, avec un nom commun qu'il détermine. » On peut mettre en fait qu'on déclinait autrefois *Loue Louain*, *Meuve Mevrain*, *Meuve Morain*, *Orne Ornain*, *Senne Senain*, *Tere Terrain*, au même titre que *ante antain*, *nonne nonnain*, *pute putain*, etc., parmi les noms communs, *Berte Bertain*, *Aie Aïen*, etc., parmi les noms propres.

Ce qui a fourvoyé Quicherat et troublé le discernement de M. Lindström, c'est le genre masculin actuel des six noms de rivières cités plus haut. Le genre masculin est-il le genre primitif de ces noms sous la forme *-ain*? C'est une question difficile à résoudre directement par les textes, car au moyen âge les noms de rivière s'emploient ordinairement sans article, comme ils le font encore aujourd'hui dans les locutions géographiques pétrifiées, comme *Châtillon-sur-Loing*, *Châtillon-sur-Morin*, *L'Isle-sur-Serain*, etc. Mais si le masculin est formellement attesté pour le xvii<sup>e</sup> siècle, où l'on trouve *le Grand Morain* dès 1602, on peut croire que ces mots en *-ain* étaient féminins au moyen âge : cela résulte manifestement de la forme latine *Scnana* par laquelle est traduit en 1263 le nom du Serain, écrit *Senain* dans les textes français de la même époque<sup>1</sup>. La substitution du masculin au féminin<sup>2</sup>, à une époque relativement récente, s'explique par la confusion qui s'est produite entre la terminaison féminine *-ain*, relativement rare, et les terminaisons mascu-

1. Quantin, *Dict. top. de l'Yonne*.

2. Dans la bonne latinité les noms de cours d'eau de la première déclinaison sont du masculin, mais on trouve déjà quelques exceptions : c'est ainsi qu'Ovide fait *Allia* du féminin : « *flebilis Allia Vulneribus Latii sanguinolenta fluit* » (*Ars Am.*, I, 413). A la basse époque, c'est le genre masculin qui est exceptionnel : si Ausone fait indifféremment *Mosella* des deux genres, il traite *Matrona*, *Druentia*, *Sura* et *Garunna* comme féminins (voy. Gossrau, *Lat. Sprachlehre*, p. 65). On peut donc considérer tous ces noms comme féminins dans le latin qui a été le point de départ des langues romanes.

lines *-ain*, *-ein*, *-in*, très nombreuses<sup>1</sup>. Je puis produire un exemple de la même confusion qui ne laissera pas de doute à cet égard. Il y a au diocèse actuel de Limoges (ancien diocèse de Poitiers) une église, siège de paroisse et de commune, dite de *Saint-Barbant*, canton civil de Mézières (Haute-Vienne). Le curé de Saint-Barbant, ayant fait récemment reconstruire son église et voulant dédier le maître-autel au patron primitif de la paroisse, se trouva fort empêché : il ne savait littéralement à quel saint se vouer, saint Barbant ne figurant sur aucun calendrier, et il avait quelque scrupule à charger son prône de ce saint nouveau et suspect. Un de ses voisins, mon excellent maître et ami, M. l'abbé J. Paufique, curé de Bussière-Poitevine, lui a montré sans réplique que saint Barbant n'est qu'un avatar de sainte Barbe : l'église en question est appelée *Sancta Barbara* dans un texte authentique du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

1. On trouve cependant, dès le moyen âge, des traces de cette confusion. Ainsi l'Amance, affluent de la Saône, *Amancia* en 1270, est appelée *Amaciens* (corr. *Amanciens*) en 1295 (J. Finot, *Etude de géogr. historique sur la Saône*, p. 34). Le cas régime régulier de *Amance* serait *Amancien* : la présence de l'*s* trahit l'influence des noms masculins en *-ien*. Cf. les expressions *aqua de Moreins* (1209), *ripparia de Morains* (1227), relevées par M. Longnon pour le Petit-Morin, et le nom du village de *Morains*, sur le Petit-Morin, écrit *Moreins* dès 1171.

2. *Semaine religieuse de Limoges*, 2 février 1893, pp. 112-115. On me saura gré sans doute de reproduire l'explication donnée par M. l'abbé J. Paufique. « Quant à la curieuse transformation qui a fait de *sainte Barbe saint Barbant*, la philologie romane peut l'expliquer *a priori*. Il faut admettre que : 1<sup>o</sup> le *t* n'a aucune valeur étymologique (comme celui de *Mortemart*, *Mortua mare*) et que l'on écrit *saint Barbant* ou *saint Barband*, en ajoutant une lettre finale à la terminaison *an*, par analogie avec *saint Amand* ou *saint Amant*; 2<sup>o</sup> *saint Barban* est une corruption de *sainte Barban*, où la terminaison, d'aspect masculin, a transformé peu à peu la sainte en saint; 3<sup>o</sup> *sainte Barban* s'explique régulièrement dans la langue du moyen âge. C'est un fait bien connu que les noms propres de femme de la première déclinaison ont en ancien français un cas régime distinct du cas sujet et que ce cas régime, d'origine germanique, est en *ain*... Dans la région intermédiaire entre le français et le provençal on a la terminaison *au* au lieu de la terminaison *ain*. Les textes manquent pour la région du nord du Limousin, mais dans les textes lyonnais et dauphinois on trouve *Katalinan* (Catherine), *Blandinan* (Blandine), etc. Pour dire *l'église de Sainte Barbe*, la syntaxe de l'ancienne langue exige le cas régime avec ellipse de la préposition *de*, et l'on disait régulièrement *l'église Sainte Barban*. »

On serait loin de compte si l'on croyait que les six rivières mentionnées par M. Lindström sont les seules dont le nom ait ainsi été décliné en ancien français et se présente aujourd'hui sous la forme du cas régime prise pour un masculin. Il existe en France environ quatre-vingts noms de rivières en *-ain*, *-in* ou *-ien* : il est probable que la majeure partie de ces noms comporte la même explication. Malheureusement, tant que nous n'aurons pas de dictionnaires topographiques pour tous les départements français, nous en serons réduits aux conjectures dans beaucoup de cas<sup>1</sup>. Je puis du moins énumérer, par ordre alphabétique, en les accompagnant de quelques remarques, un certain nombre de ces noms dont l'origine ne laisse aucun doute :

L'*Alain* où le *Lalain*, affluent de la Vanne (Yonne) : *Iege*, v. 1150; *Iegy*, 1163; *Yoge*, 1293; *Iegé*, 1548. (Quantin, *Dict. top. de l'Yonne*). La filiation de la forme actuelle n'est pas très claire : il semble que l'*Alain* ou *Lalain* soit pour *La Leien*; en tout cas, c'est bien un ancien régime féminin.

L'*Anglin*, affluent de la Gartempe (Creuse, Indre, Vienne), éponyme de la ville d'Angle qu'il arrose : *fluvius Engle*, vers 1080; *riveria de Englis*, vers 1151; *fluvius Englie*, 1210; *fluvius qui vocatur Anglia*, 1247; *riparia d'Engleen*, 1260; *aqua de l'Anglain*, 1309; *fleuve de Englen*, 1353; *Anglen*, 1450. (Rédet, *Dict. top. de la Vienne*.)

L'*Aubetin*, affluent du Grand-Morin (Marne, Seine-et-Marne) : *fluvius Alba*, VII<sup>e</sup> siècle; *Albeta*, 1213; *Aubetaïn*, 1231; *Aubete*, alias *Aubetin*, 1675. (Longnon, *Dict. top. de la Marne*.)

Le *Cousin*<sup>2</sup>, affluent de la Cure (Yonne) : *Cosa*, 1147; *Cosain*, 1366; *Cosin*, 1587. (Quantin, *Dict. top. de l'Yonne*.)

1. Même pour les départements qui possèdent des dictionnaires topographiques, la curiosité n'est pas toujours satisfaite : les articles relatifs aux cours d'eau sont souvent insignifiants, quand ils ne sont pas oubliés. C'est ainsi qu'on ne trouve pas dans le *Dict. top. de la Marne* le *Poussin*, affluent de droite de l'Aube en aval d'Anglure. Dans le *Dict. top. de l'Yonne* on trouve bien le *Branlain* et le *Luuain*, mais sans aucun exemple de formes anciennes. De même pour l'*Acolin* et l'*Acotin* dans la Nièvre.

2. Cf. la *Couse* ou *Couze*, nom de divers affluents de la Dordogne, de la Vézère, de la Gartempe et de l'Allier. Il faut ajouter, comme exemples de l'orthographe *-ain*, *Cosain-la-Roiche* (1472) et *Cosain-le-Pont* (1386), noms de deux hameaux de la commune d'Avallon, sur le Cousin : on écrit aujourd'hui, bien entendu, *Cousin-la-Roche* et *Cousin-le-Pont*.

L'*Hozain*<sup>1</sup>, affluent de la Seine (Aube), éponyme du village de la Chapelle d'Oze, appelé *Ausa* en 754 : *Osa*, 1236; *riparia de Ose*, 1247; *Osain*, 1304; *rivière d'Osain*, 1366; *Losa*, 1618; *Losain*, 1679; *sources du Lozein*, XVIII<sup>e</sup> siècle. (Boutiot et Socard, *Dict. top. de l'Aube.*)

L'*Ingressin*, affluent de la Moselle (Meurthe-et-Moselle) : *fluviolus Lingruscia*, 838; *flumen Angruxia*, 982; *Engrusia*, 1168-1193; *Engreshin*, 1779. (Lepage, *Dict. top. de la Meurthe.*)

L'*Orvin*<sup>2</sup>, affluent de la Seine (Aube, Seine-et-Marne) : *Alve*, 1173; *Lorvinus*, 1618; *le Lorvain ou Sorme*, XVIII<sup>e</sup> siècle; *Lorrain* (corr. *Lorvain*), carte de Cassini. (Boutiot et Socard, *Dict. top. de l'Aube.*)

L'*Othain*, affluent de la Chiers (Meuse) : *Ortus fluviolus*, 634; *super fluuium qui dicitur Otha*, 1283; *Ostain*, 1656; *Osthain*, 1681; *Ostin*, *Autin*, 1700; *Hotin*, 1749 (Liénard, *Dict. top. de la Meuse.*)

Le *Rhoïn* ou le *cours de Rhoïn*, sous-affluent du Meuzin (Côte-d'Or) : *cursus de Rheins*, 1235; *cursus de Royes*, 1236. (*Cart. de Cîteaux*; cité par Garnier, *Nomenclat. hist. des communes de la Côte-d'Or*, n° 924.)

Le *Sornin*, affluent de la Loire (Rhône, Saône-et-Loire, Loire) : *Sona fluuius*, dans un diplôme du roi Boson de 879<sup>3</sup>.

Le *Surmelin*, affluent de la Marne (Marne, Aisne) : *Seurmenei*, v. 1252; *Sommerain*, *Sourmerain*, 1366; *Sourmerain*, 1393; *Sourmelain*, 1395; *Sourmelans*, 1415; *Sourmelan*, 1464; *Sourmelin*, 1553; *Melin*, XVIII<sup>e</sup> siècle; *le Surmelin ou plus souvent le Melin*, 1860. (Longnon, *Dict. top. de la Marne.*) On remarquera que les textes réunis par M. Longnon ne donnent pas le nom latin de cette rivière. Dans le plus ancien exemple, *Seurmenei* est manifestement une faute de scribe pour *Seurmenein* : cet exemple est, d'ailleurs, précieux, car il nous montre que le *n* initial de la troisième syllabe est primitif et a été dissimilé soit en *r* (cf. *Serain* pour *Senain*), soit en *l* (cf. *Vilaine* pour *Vinaine*). Le nom latin

1. Cf. l'*Oze* ou la *Loze*, affluent de la Brenne (Côte-d'Or), l'*Auze*, affluent de la Dordogne (Cantal), le *Lozain*, affluent de l'Ognon (Haute-Saône).

2. *Orvin* est pour *Arvain* (Cf. *Aroanna Orvanne*), et le nom primitif de cette rivière est le même que celui de l'*Auve*, affluent de l'Aisne, appelée *Arva*, pour *Alva*, en 1132. (A. Longnon, *Dict. top. de la Marne.*)

3. Dom Bouquet, *Script.*, IX, 670. Cf. la *Sonne*, affluent du Rhône (Isère).

est vraisemblablement *Surmena*, peut-être même *Summena*, car il est fort possible que le *r* de *Surmelin* soit dû à une étymologie populaire et que ce nom soit le même que celui de la *Semène* (Haute-Loire), de la *Sumène* (Ardèche et Cantal), de la *Semine* (Ain et Cantal) et de la *Souvigne* (Corrèze), appelée au moyen âge *Summenia* (*Cart. de Beaulieu*, n° 172).

Le *Ternin* ou *Tarnin*, affluent de l'Arroux (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire) : *Ripa Tarane*, *ripariam de Taronam* (corr. *Taronain*). (*Hist. de Saint-Martin d'Aulun*, citée dans M. Canat, *Topogr. des cours d'eau du dép. de Saône-et-Loire*, p. 14).

Dans quelques cas, la forme en *-ain* ou *-ien* est tombée en désuétude, mais on constate directement ou indirectement son existence au moyen-âge :

L'*Amance*, affluent de la Saône, a porté le nom d'*Amancien* au XIII<sup>e</sup> siècle, comme il résulte d'un texte de 1295, où le scribe a écrit fautivement *Amaciens*. (J. Finot, *Étude de géogr. hist. sur la Saône*, p. 34).

La *Dive*, affluent de la Vienne, et la *Dive*, affluent du Touet, s'appelaient au X<sup>e</sup> siècle *Divain*, à en juger par les expressions *fluvius Divane*, *alveum Divane*, qui se trouvent en 916 et en 994. (Rédet, *Dict. top. de la Vienne*.)

Parmi les autres noms de rivières en *-ain*, *-in* ou *-ien*<sup>1</sup> plusieurs se révèlent *a priori* comme d'anciens cas régimes en *-ain* par le simple rapprochement avec des localités éponymes ou avec des rivières homonymes : le *Breuchin* passe à *Breuches* (Haute-Saône), le *Cusancin* à *Cusance* (Doubs), le *Jarnossin* à

1. Voici une liste de ceux que je connais, liste qui n'a pas la prétention d'être complète, mais qui pourra servir provisoirement d'index pour des recherches ultérieures. Je fais suivre le nom des rivières des noms des départements où elles coulent. Tous ces noms sont masculins dans l'usage actuel :

*Acolin* ou *Colin*, affluent de la Loire (Allier, Nièvre).

*Acotin*, affluent de la Nièvre (Nièvre).

*Acotin* ou *Cotin*, affluent du Nohain (Nièvre).

*Airain*, affluent de l'Yèvre (Cher).

*Angolin*, affluent de l'Indre (Indre).

*Anvain*, affluent de l'Auron (Cher).

*Badin*, affluent de la Vingeanne (Haute-Marne).

*Bardin*, affluent de l'Ozerain (Côte-d'Or).

*Blandenain*, affluent de la Loire (Saône-et-Loire).

*Blarin*, sous-affluent de la Moselle (Meurthe-et-Moselle).



*Jarnosse* (Loire), le *Sagonin* à *Sagonne* (Cher), comme le *Mesvrin* à *Mesvre*, le *Grand Morin* à *Mœurs*; d'autre part, l'*Airain* fait penser à l'*Aire*, nom d'un affluent de l'Aisne et d'un affluent de l'Arve; le *Colin* à la *Colle* (Dordogne) et à la *Coole* (Marne); le *Cusancin* à la *Cousance* (Meuse), à la *Cuzance* (Allier) et à la *Cuisance* (Jura); le *Lozain* à l'*Hozain*, dont il a été question ci-dessus, le *Meuzin* à la *Meuse*, etc.

L'usage de la déclinaison germanique féminine n'est pas

- 
- Bulletin* ou *Bulletin*, affluent du Breuchin (Haute-Saône).
  - Bouchin* (*ru de*), affluent du Cousin (Yonne).
  - Branlain* ou *Branlin*, affluent du Four (Yonne).
  - Breuchin*, affluent de la Lanterne (Haute-Saône).
  - Buizin*, affluent de l'Albarine (Ain).
  - Calvelin*, affluent de la Nied française (Meurthe-et-Moselle).
  - Colin*, affluent de l'Yèvre (Cher).
  - Cotencin*, affluent du Moulin-Neuf (Cher).
  - Coussin*, affluent de la Sauldre (Loir-et-Cher).
  - Cusancin* ou *Cuisancin*, affluent du Doubs (Doubs).
  - Dieu*, affluent de la Somme (Somme).
  - Éclin*, affluent de l'Ouche (Côte-d'Or).
  - Filerin*, affluent de la Tessonne (Loire).
  - Fusain*, affluent du Loing (Loiret, Seine-et-Marne).
  - Herclin*, affluent de l'Escaut (Nord).
  - Hivernin*, affluent du Cher (Cher).
  - Hozien* (*ru d'*), affluent de l'Aisne (Aisne).
  - Jarnossin*, affluent de la Loire (Loire).
  - Lien*, affluent de la Charente (Charente).
  - Loing* ou *Ouin*, affluent de la Sèvre Niortaise (Deux Sèvres).
  - Lozain*, affluent de l'Ognon (Haute-Saône).
  - Lunain*, affluent du Loing (Yonne, Seine-et-Marne).
  - Mardin*, affluent de la Loire (Saône-et-Loire).
  - Martelin*, affluent de la Gande (Saône-et-Loire).
  - Mauvelain* (*ruisseau de*), affluent de la Brenne (Côte-d'Or).
  - Mauvoisin*, affluent de la Rère (Cher).
  - Messelin*, affluent du Fluent (Meuse).
  - Meuzin* ou *Muzin*, affluent de la Dheune (Côte-d'Or).
  - Moidin*, affluent de la Sanc (Ain).
  - Mordain* (*ruisseau du*), affluent de la Vouge (Côte-d'Or).
  - Morentin*, affluent de la Sauldre (Loir-et-Cher).
  - Morins*, affluent de la Petite-Sauldre (Cher).
  - Nobain*, affluent de la Loire (Nièvre) : pas d'exemple avant le xve siècle où l'on écrit *Noyin* en 1453. (Soultrait, *Dict. top. de la Nièvre*.)

limité au français propre; s'il est rare en provençal, il est très répandu, en revanche, dans les dialectes intermédiaires entre le français et le provençal, et particulièrement dans l'est<sup>1</sup>. Là la terminaison n'est plus *-ain*, mais *-ân*<sup>2</sup>. Dans cette région, les noms de rivières n'ont pas échappé non plus à l'influence germanique. J'en puis citer un intéressant exemple que n'a pas relevé M. l'abbé Devaux; il s'applique à l'Isère. On lit dans le cartulaire de l'hôpital de Saint-Paul de Romans, dans une charte de

*Oignin*, affluent de l'Ain (Ain).

*Orain*, affluent de la Vingeanne (Côte-d'Or).

*Orain* ou *Dorain*, affluent du Doubs (Jura).

*Ozerain* ou *Lozerain*, affluent de la Brenne (Côte-d'Or).

*Rabin*, affluent de l'Oignon (Haute-Saône).

*Rentin* (*ruisseau de*), affluent de la Dheune (Côte-d'Or).

*Rhin* ou *Rabin*, affluent de la Loire (Loire).

*Sagonin*, affluent de l'Auron (Cher).

*Sandins*, affluent du Moulon (Cher).

*Serain*, affluent de la Seille (Jura).

*Solin*, affluent du Loing (Loiret).

*Spin*, affluent de la Seille (Lorraine allemande).

*Suin*, affluent de la Creuse (Indre).

*Terrouin*, affluent de la Moselle (Meurthe-et-Moselle) : *Teroucin*, 1272;

*Le Terrouain*, 1471. (Lepage, *Dict. top. de la Meurthe*).

*Tramboulin*, affluent de la Loire (Nièvre).

*Tripotin*, sous-affluent de la Sarthe (Sarthe).

*Verdelin*, affluent de la Bourbince (Saône-et-Loire).

*Véronin*, affluent de la Meuse (Belgique, Ardennes).

Je ne fais pas figurer dans cette liste le *Duret*, mieux *Durtain*, affluent de la Voulzie à Provins, car le nom primitif de ce cours d'eau paraît être *Durtanus*. Cf. Bourquelot, *Hist. de Provins*, II, 399 : *furnum de Durtanivico*, 1176; *ibid.*, I, 186, n. 3 : *inter Durtanum et Vosiam*, 1233.

1. Devaux, *Essai sur la langue vulg. du Dauphiné septentr.*, p. 361; Suchier, *Le franç. et le prov.*, p. 204. M. Suchier semble nier l'existence en provençal de cette déclinaison féminine; mais *putan* est fréquent chez Marcabru (notamment dans la pièce *Seigner n'Audric*, où il est assuré par la rime : voy. *Ann. du Midi*, V, 500), et je relève *Cauban*, *Estevenan* dans des textes bordelais (Luchaire, *Recueil de textes de l'anc. dialecte gascon*, pp. 122 et 127).

2. Au lieu de *-an* on a *-in* sous l'influence d'un yod : ainsi *Katalinan*, mais *Beregeiviu*. Il se pourrait donc que quelques-uns des noms de rivière mentionnés plus haut en note, comme le *Buiz* (Ain), l'*Oignin* (Ain), présentassent cette réduction phonétique de *-ien* à *-in* et non une orthographe défec- tueuse consistant à écrire *-in* pour *-ain*.

1203 : *deis Iseran en cei*<sup>1</sup>. Je ne crois pas être trop téméraire en supposant que ce cas régime *Iseran*, qui a disparu de l'usage en tant que nom de la rivière d'Isère, a survécu dans la locution *le col d'Iseran*, terme bien connu des géographes, qui désigne le passage réunissant les vallées de Maurienne et de Tarentaise, près des sources de l'Isère et de l'Arc (Savoie).

En soumettant tous les noms de rivières de la région franco-provençale qui se présentent avec la terminaison *-an* (variantes *-and*, *-ant*, *-ans*, *ens*) à un examen historique, il est probable que l'on arriverait à constater que beaucoup d'entre eux sont d'anciens régimes féminins<sup>2</sup>. Malgré l'insuffisance de mes moyens

1. Édition Ulysse Chevalier, n° 58.

2. Voici une liste alphabétique, dressée comme celle que j'ai donnée plus haut, pour guider des recherches ultérieures ; aux noms de la région franco-provençale, qui sont de beaucoup les plus nombreux, sont mêlés quelque noms du domaine provençal :

*Ainan*, affluent du Guiers (Isère).

*Anconan*, affluent de l'Oignin (Ain).

*Bagéran*, affluent de la Garonne (Gironde).

*Barbenan*, affluent de la Bèbre (Allier).

*Chéran*, affluent du Fier (Haute-Savoie).

*Conan*, affluent de la Brévenne (Rhône).

*Coran*, affluent de la Charente (Charente-Inférieure).

*Dauzan*, affluent de l'Ande (Cantal).

*Drouvenant*, affluent de la Syrène (Jura).

*Formans*, affluent de la Saône (Ain).

*Furan*, affluent du Rhône (Ain).

*Furand*, affluent de l'Isère (Isère).

*Furens*, affluent de la Loire (Loire).

*Gerban*, affluent de la Bèbre (Allier).

*Herbetan*, affluent du Guiers-Vif (Isère).

*Hérétung*, affluent du Guiers-Mort (Isère).

*Jolan*, affluent du Sichon (Allier).

*Journan*, sous-affluent du Rhône (Ain).

*Méran*, affluent de la Loire (Loire).

*Moignans*, affluent de la Chalaronne (Ain).

*Nizerand*, affluent du Rhône (Rhône).

*Noélan*, affluent du Suran (Ain).

*Oudan*, affluent de la Loire (Loire).

*Séran*, affluent du Rhône (Ain).

*Séanan*, affluent de l'Azergue (Rhône).

de recherche je puis en indiquer un certain nombre comme étant sûrement dans ce cas.

Le *Conan*, affluent de la Brèvenne (Rhône), a donné son nom à la *vallis Coluensis*, mentionnée en 1204 dans la charte 678 du cartulaire de Savigny : il est donc certain que le nom primitif du *Conan* était identique à celui d'une localité disparue, appelée *Colna*, qui figure dans deux chartes du même cartulaire<sup>1</sup>, et à celui de la *Cosne*, autre affluent de la Brèvenne.

Le *Formans*, affluent de la Saône (Ain), figure sous la forme *Folmoda*, signalée par Quicherat sans indication de provenance, dans une charte du cartulaire d'Ainay d'environ 980 : *unum mulnarium quod est super aqua Folmoda volventem*<sup>2</sup>. L's de la forme actuelle du nom du *Formans* n'a rien d'ancien : la carte de Cassini écrit *Froman (sic)*, et Guigue indique la forme *Formoan* comme employée au moyen âge<sup>3</sup>.

Le *Furand*, ruisseau affluent de l'Isère (Isère), n'est pas mentionné avant 1398 : à cette date il est appelé *ripperia Furani*, forme qui montre que le *d* qui termine le mot dans l'ortho-

*Solnan*, affluent de la Seille (Ain et Saône-et-Loire).

*Solvan*, affluent de la Seille (Jura).

*Sonnant*, affluent de l'Isère (Isère).

*Suzan*, affluent de la Midouze (Landes).

*Suran*, *Surand*, *Surant*, affluent de l'Ain (Ain).

*Talenchant*, affluent de la Mouge (Saône-et-Loire).

*Trambouzan*, affluent de la Loire (Loire).

*Valouzan*, affluent de la Grosne (Saône-et-Loire).

*Venant*, affluent de la Bouble (Allier).

Je ne fais pas figurer dans cette liste le *Ferrand*, affluent de la Romanche, parce que ce torrent emprunte son nom au mont *Ferrand*, appelé *mons Ferrant* en 1260. Ce renseignement m'est communiqué par mon confrère et ami, M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, d'après le *Dict. top. de l'Isère*, ouvrage en préparation de M. Pilot de Thorey ; c'est de la même source que me viennent les textes que je cite plus loin sur le *Furand*, l'*Herbetan* et l'*Hérétang*. Je tiens à en exprimer ici tous mes remerciements à ces deux messieurs.

1. « Unam medietatem de cambone quæ est juxta Colnam », n° 468 (an 994) ; « in loco qui dicitur Ciriacus sive Colna », n° 578 (vers l'an 1000). A la rigueur on pourrait croire que c'est le cours d'eau lui-même qui figure dans la charte n° 468.

2. *Cart. d'Ainay*, publié par Aug. Bernard à la suite du cartulaire de Savigny, n° 181.

3. *Topogr. hist. du dép. de l'Ain*, Trévoux, 1873.

graphie actuelle n'est pas étymologique. Une rivière affluent de l'Isère a nom *la Fure* et est éponyme du hameau de *Fure*, canton de Tullins. L'étude des anciennes formes du nom de la Fure montre que le nom actuel du ruisseau de Furand est bien le cas régime de *Fure*. En effet, les textes qui mentionnent la Fure l'appellent, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, tantôt *Fure*, tantôt *Furan*, sous des graphies diverses : *Fura aqua*, en 976 ; *aqua que dicitur Fura*, en 1257 ; *aqua de Fura*, en 1317 ; *aqua de Furrent*, en 1354 ; *aqua de Furans*, en 1391 ; *ripperia Fure*, en 1393 ; *ripperia de Furans*, en 1394 ; *aqua Furant*, en 1444 ; *rivière de Fure*, en 1546 ; *rivière de Furan*, en 1724. Ces formes permettent de supposer avec la plus grande vraisemblance que le *Furens*, affluent de la Loire qui passe à Saint-Etienne, et le *Furan*, affluent du Rhône (Ain), s'appelaient primitivement *la Fure*.

L'*Herbetan*, affluent du Guiers-Vif (Isère), est formé par la réunion de deux ruisseaux que l'on désigne respectivement sous le nom de l'*Herbetan-le-Vif* et l'*Herbetan-le-Mort*. Que *Herbetan* soit un féminin et que la notion de ce genre se soit longtemps conservée, c'est ce qui résulte des anciennes formes réunies par M. Pilot de Thorey : *rif d'Herbettaz-la-Morte*, en 1641 ; *rivière Arbeta-la-Vive* et *rivière Arbeta-la-Morte*, en 1725. L'*Herbetan-le-Vif* est appelé *ruisseau de l'Herbette* en 1695 ; *aqua Albeta* et *aqua que vocatur Arbeta*, en 1314. Il n'y a pas d'hésitation possible sur la forme primitive entre *Albeta* et *Arbeta*, car le changement de *l* en *r* devant une labiale n'est pas rare dans le Dauphiné<sup>1</sup> : *Albeta* est le diminutif de *Alba*, et l'*Herbetan* du Dauphiné est le pendant exact de l'*Aubetin* de la Champagne.

L'*Hérétang*, ruisseau affluent du Guiers-Mort, qui traverse les communes de St-Joseph-de-Rivière et de St-Laurent-du-Pont (Isère), paraît avoir été souvent désigné par le même nom que l'*Herbetan*. M. Pilot de Thorey cite les formes suivantes comme s'appliquant à l'*Hérétang* : *Albeta*, en 1139 ; *rivus de Albeta*, en 1308 ; *aqua Albete, in rivis d'Albetay, riveria d'Albetan*, en 1333 ; *rivus de Albetano*, en 1512 ; *le ry d'Erbetan*, en 1540 ; *rivière d'Arbetan*, en 1554. Il est manifeste que ce n'est pas de ces formes que peut être sorti le nom actuel : ce nom se présente pour la première fois en 1289, où le ruisseau qui nous occupe

1. Voyez Devaux, *Essai*, etc., p. 337.

est appelé *aqua de Leyretan*, puis il prend définitivement le dessus au xvii<sup>e</sup> siècle : *rivière de l'Heretan*, de *l'Heretaz*, en 1610; *rivière de l'Heretan*, en 1645. Il est clair, d'après ces derniers exemples aussi bien que d'après celui de 1829, que la forme correcte est *Leretan*, plus anciennement *Leyretan*; si le nom actuel *Hérétang* a perdu son *l* initial, parce que le peuple a pris ce *l* pour l'article, et s'il a reçu un *g* final, parce que les gens savants, ou se croyant tels, ont pris ce nom pour un composé du mot français *étang*; ce double déguisement ne nous empêchera pas de le reconnaître pour un ancien cas régime de *Leyrete*, c'est-à-dire « la petite Leyre » ou « la petite Loire ».

Le *Séran*, affluent du Rhône (Ain), est mentionné dans une charte des environs de 1135 : *fluvius qui dicitur Serana*<sup>1</sup>. Il ne paraîtra pas téméraire sans doute de conclure de cette forme que *Séran* était féminin au xii<sup>e</sup> siècle et que le nom primitif latin de ce cours d'eau était *Sera*<sup>2</sup>. On notera que Guigue mentionne un ruisseau appelé *la Serre* comme affluent du *Séran* : il semble donc que le même nom ait été appliqué à l'origine aux deux cours d'eau, habitude fréquente dans la nomenclature hydrographique.

Le *Soanan*, affluent de l'Azergué (Rhône), figure en 858 sous la forme *Soanna* dans le cartulaire de Savigny : *a cercio Soanna* (var. *Soana*) *fluvio volvente*, n<sup>o</sup> 25. La forme primitive est conservée dans le nom de *Valsonne*, localité arrosée par ce cours d'eau et appelée au moyen âge *Valsoanna*<sup>3</sup>. Auguste Bernard appelle ce cours d'eau la *Souanne*, peut-être par suite d'une préoccupation étymologique. Au xvii<sup>e</sup> siècle, le sieur Coulon, qui ne peut être soupçonné d'une préoccupation de ce genre, dit de son côté que l'Azergué « se joint à *la Saene*<sup>4</sup> ». Quoi qu'il en soit, l'usage actuel est pour *Soanan*<sup>5</sup>; Cassini écrit *Soanen*.

Le nom de *Valouzan* est porté, non seulement par l'un des

1. Guigue, *Top. hist. de l'Ain*.

2. Cf. la *Cère*, affluent de la Dordogne (Cantal, Lot), en latin *Sera*, d'après Quicherat.

3. A. Bernard, *Cart. de Savigny*, p. 940.

4. *Les rivières de France*, par le sieur Coulon, Paris, 1644, p. 94.

5. Le *Dict. géogr. de la France* de M. Joanne appelle cette rivière, par suite d'une fâcheuse-coquille, le *Soanan*.

bras supérieurs de la Valouze, affluent de la Grosne (Saône-et-Loire), mais par la Valouze elle-même, appelée Avalosa<sup>1</sup> au x<sup>e</sup> siècle.

La *Vesonne*, affluent de la Gère (Isère), a dû posséder très anciennement l'accusatif *Vesonnan*, à en juger par un acte d'environ 973 (*App.* 7, dans le *Cartulaire de S. André-le-Bas*, p.p. U. Chevalier) où on lit : rio Vesonnane ; dans les chartes 2, 4, 25, 36, on lit *Vesonna*.

Parmi les noms pour lesquels les textes anciens font absolument défaut, on peut faire quelques constatations intéressantes. D'après Joanne, le *Drouvenant* porterait aussi le nom de *Drouvenne*. Près des sources du *Trambouzan* naît un autre cours d'eau, affluent du Rhin ou Rahin, qui porte le nom de *Trambouze* et qui tire manifestement ce nom du village de *Trambouze* qu'il arrose. Le *Coran*, affluent de la Charente, fait penser à la *Cure* (en latin *Cora*) affluent de l'Yonne ; le *Suran*, affluent de l'Ain, à la *Sure*, affluent de la Moselle, etc.

A quelle époque les noms de rivière dont nous venons de parler ont-ils été soumis à la déclinaison féminine d'origine germanique ? Il faudrait beaucoup plus de textes que nous n'en possédons pour répondre à cette question d'une manière satisfaisante. La date a dû varier selon les régions, selon les noms mêmes. Il est évident qu'un nom comme *Aubetaïn* ne peut pas prétendre à une bien haute antiquité : c'est sans doute un des plus récents. Quant aux plus anciens, tout au plus remontent-ils à l'époque carolingienne : ils supposent en effet déjà fortement enraciné parmi les populations romanes l'usage de décliner ainsi les noms germaniques de femmes, avec une tendance à appliquer la même déclinaison aux noms romans<sup>2</sup>. Cette tendance est moins énergique, d'ailleurs, pour les noms de rivières que pour les noms de femmes : elle ne s'attaque guère qu'aux petits. On ne voit pas qu'elle ait jamais atteint les noms de

1. Chavot, *Le Mâconnais*, p. 276.

2. En fait, le plus ancien exemple de la déclinaison germanique appliquée à un nom de rivière que je connaisse est de l'an 916 : à cette date la Dive de Mortemer est appelée *fluvius Divane*. Un peu plus tard, et dans la même région, celle du Poitou, la Dive de Montcontour est désignée par l'expression *alveum Divane* (voy. Rédei, *Dict. top. de la Vienne*). Le rio *Vesonnane*, en Dauphiné, de 973, vient ensuite.

l'Aisne, de l'Aube, de la Marne, de la Meuse, de la Saône, de la Seine, de la Vienne, de l'Yonne, etc. Ces grands cours d'eau jouissaient, semble-t-il, d'une trop grande notoriété pour qu'on songeât à modifier l'usage traditionnel de leur nom : les petits ruisseaux font les grandes rivières, mais ils n'appartiennent pas au même monde.

Je terminerai en faisant remarquer que le fait que certains noms de cours d'eau ont été soumis à la déclinaison germanique suppose une sorte de personnification de ces cours d'eau. Diez a déjà constaté<sup>1</sup> que la déclinaison *Berte Bertain* s'applique non seulement aux noms de femmes proprement dits, mais aux noms d'animaux ou d'objets féminins personnifiés : il cite *Pinte Pintain*, la poule, dans le *Renart*, et *Guile Guilain*, la tromperie ; il aurait pu citer *Courtain*, la légendaire épée d'Ogier le Danois<sup>2</sup>. On accordera sans peine que la personnification d'un cours d'eau est pour le moins aussi naturelle que celle d'une épée.

A. THOMAS.

---

1. *Gramm. des lang. rom.*, II, 42.

2. On lit dans *Girart de Roussillon*, manuscrit d'Oxford :

E a ceinta *Belan* qui fu Disder (v. 3937, éd. Foerster).

M. P. Meyer traduit : « Et ceignit l'épée qui appartient à Didier. » En note il indique que le ms. d'Oxford, au lieu de « l'épée », a *Belan*, et il ajoute, avec un point d'interrogation : « le nom de l'épée ». Le traducteur n'avait pas à craindre d'abonder en son sens : *Belan* est à *bela* (= belle) comme en français *Courtain* à *courte*. J'ajoute, pour prévenir une question et dissiper jusqu'au dernier doute, que *Girart de Roussillon* décline *Berta Bertan* (v. 185, 235, etc.) : on voudra bien se rappeler, d'ailleurs, que M. P. Meyer place la patrie de *Girart de Roussillon* dans la région même, à laquelle appartient *Saint-Barbant*, qui a été expliqué plus haut.

---



